

DEUXIÈME MANDAT DE GRÈVE DANS UNE USINE DE NOVA BUS

Saint-Eustache, le mardi, 30 mars 2010__ Les employés de Nova Bus à Saint-Eustache ont adopté samedi leur cahier de demandes en prévision du renouvellement de leur convention collective. Les 425 salariés, membres de la section locale 1004 des TCA-Québec, ont aussi donné par un vote quasi unanime un mandat de grève à leur comité de négociation, s'il juge ce recours extrême nécessaire.

On sait aussi que, devant l'impasse de leurs négociations, les 230 employés de l'usine de Nova Bus à Saint-François-du-Lac ont également donné un mandat de grève à leur comité le 13 mars dernier.

Le directeur québécois des TCA, Jean-Pierre Fortin, dénonce quant à lui la pratique de Novabus, qui fait fabriquer dans son usine de Plattsburg des autobus destinés au marché québécois et canadien. Il rappelle que cette usine a été construite pour se conformer au « Buy American Act » et donner un libre accès au marché américain. «Le syndicat est déterminé à protéger et créer des emplois au Québec, » de dire le dirigeant syndical.

Dans le cas de Saint-Eustache, la convention collective vient à échéance le 31 juillet, mais, selon le négociateur syndical, Daniel St-Louis, les syndiqués sont déterminés à négocier de façon diligente. «Le cahier de commandes de la compagnie est rempli et nous croyons que les employés, qui ont largement contribué au succès de l'entreprise, ont droit à de très bonnes conditions dans les circonstances.»

Le négociateur syndical note qu'à Saint-Eustache les principaux enjeux de la négociation sont les salaires, la sous-traitance et les avantages sociaux.

Source : **Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et
des autres travailleurs et travailleuses du Canada**

(TCA-Québec)

**Jean-Pierre Fortin, directeur québécois des TCA, 514 389 9223, 1 800
361 0483**

Daniel St-Louis, représentant national, 515 222-6838

André Leclerc, communications 514 349-9864,

solidaricom@yahoo.ca